



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIE DES COMMUNES DE FLANDRE



siège du S.I.E.C.F. : Mairie d'HAZEBROUCK - Boîte Postale 70189 - 59524 HAZEBROUCK
téléphone 03.28.43.44.45. @ : siecf@ville-hazebrouck.fr
www.siecf.fr

Le présent compte rendu et l'ensemble des annexes sont téléchargeables sur le site internet du SIECF : www.siecf.fr

COMITE SYNDICAL DU 31 janvier 2019 COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS

Le 31 janvier 2019 à dix-huit heures trente, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Communes de Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle Polyvalente de SAINT SYLVESTRE CAPPEL, sous la présidence de M. Michel DECOOL, président du SIECF.

Date de la convocation : 21/01/2019

Nombre de Communes adhérentes : 98

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance : 196

PRESENTS : 101 délégués

M. Michel PICOTIN	délégué titulaire	ARNEKE
M. Didier GUENANTIN	délégué titulaire	ARNEKE
M. Joël BODDAERT	délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Cédric NEUVILLE	délégué titulaire	BAMBEQUE
M. Jean-Pierre LAMOITTE	délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Stéphane VERCROYSE	délégué titulaire	BAVINCHOVE
M. Jean-Claude DELDYCKE	délégué titulaire	BERTHEN
M. Jean-Marie BREYER	délégué titulaire	BERTHEN
M. Bruno FOULON	délégué titulaire	BIERNE
M. Jean-Marc LUTIC	délégué suppléant	BIERNE
Mme Claudine DELASSUS	déléguée titulaire	BISSEZEELE
M. Géry BOGAERT	délégué suppléant	BISSEZEELE
M. Gérard BEAUVOIS	délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Patrick MORDACQ	délégué titulaire	BLARINGHEM
M. Gérard DEMARET	délégué titulaire	BOESEGHEN
M. Laurent DENIS	délégué suppléant	BOESEGHEN
M. Laurent VANPOUILLE	délégué titulaire	BOLLEZEELE
M. Edouard DELASSUS	délégué titulaire	BORRE
Mme Marie-Claude LERMYTTE	déléguée titulaire	BROUCKERQUE
M. Michel DOLLEZ	délégué titulaire	BROUCKERQUE
M. Vincent PAUWELS	délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean STERCKEMAN	délégué titulaire	BROXEELE
M. Jean-Luc SCHRICKE	délégué titulaire	CAESTRE
Mme Brigitte VANHERSEL	délégué suppléant	CAESTRE
M. Michel DECOOL	délégué titulaire	CAPPELLE-BROUCK
M. Arnauld COUVREUR	délégué titulaire	CAPPELLE-BROUCK
M. Henri RAMAUT	délégué titulaire	EECKE

M. Paul JANSSEN délégué titulaire
 M. Jean-Paul RYCKEWAERT délégué titulaire
 M. Bruno FICHEUX délégué titulaire
 M. Philippe MASQUELIER délégué titulaire
 M. Serge SOODTS délégué titulaire
 M. Patrick TALLEU délégué titulaire
 Mme Yvette VANDENABELLE déléguée titulaire
 M. Bernard NOWAKOWSKI délégué titulaire
 M. José NEIRYNCK délégué titulaire
 M. Stéphane FRANCKE délégué titulaire
 M. Fabrice LAMIAUX délégué titulaire
 M. Alain LEBRUN délégué titulaire
 M. Jean-Luc CAPPAERT délégué titulaire
 M. Jérôme VERMERSCH délégué titulaire
 M. Sébastien BEAUCAMP délégué titulaire
 M. Jean TRUANT délégué titulaire
 M. Patrick LESCORNEZ délégué titulaire
 M. Jean-Pierre LEFEBVRE délégué titulaire
 M. Pierre CAMPAGNIE délégué titulaire
 M. Pierre-Jean SALOME délégué titulaire
 M. Georgy HERCHIN délégué titulaire
 Mme Michelle LECOEUICHE déléguée suppléante
 M. Michel DELFORGE délégué titulaire
 M. Christian DELASSUS délégué titulaire
 Mme Mathilde VANGREVELYNGHE déléguée titulaire
 M. Denis DECALF délégué titulaire
 M. Emile HOEDTS délégué titulaire
 M. Jacques HERMANT délégué titulaire
 Mme Danielle VANMAELE délégué titulaire
 M. Joël LEURS délégué suppléant
 M. José BAUDRY délégué titulaire
 M. Jackie ODENT délégué titulaire
 M. Michel POIDEVIN délégué suppléant
 M. Maxime CREPIN délégué titulaire
 M. Sylvain PETITPREZ délégué titulaire
 M. Bernard DEBEUGNY délégué suppléant
 M. Franck MEURILLON délégué titulaire
 M. Dominique MARQUIS délégué titulaire
 M. Régis VERBEKE délégué titulaire
 M. Thierry DEHONDT-BEDAGUE délégué titulaire
 M. Olivier VERHAEGHE délégué suppléant
 M. Dominique DERAY délégué titulaire
 M. Edgard DUVAL délégué titulaire
 M. Léon ROSSELLE délégué titulaire
 M. Christophe VANLERBERGHE délégué titulaire
 M. Jacques HUMEZ délégué titulaire
 M. Pierre BERNARD délégué suppléant
 M. Jean-Luc CLEENEWERCK délégué titulaire
 M. Kévin NEFFE délégué titulaire
 M. Bertrand CREPIN délégué titulaire
 Mme Marie-Odile AMMEUX déléguée suppléante
 M. Thierry DEQUIDT délégué titulaire
 M. Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire
 M. Patrick DEWINTER délégué titulaire
 Mme Marie-Pierre LEMAIRE déléguée suppléante
 M. Marie-Madeleine CAMPAGNE délégué titulaire
 M. Dominique VAESKEN délégué titulaire
 M. Jean-Pierre DZIADEK délégué suppléant
 M. Georges BOUQUET déléguée titulaire
 M. François PARESYS délégué titulaire
 M. Bruno WULLEPUT délégué titulaire
 M. Patrice SEINGIER délégué suppléant
 M. Pierre THIEFFRY déléguée titulaire
 M. Louis BALLOY délégué titulaire
 M. Stefan GAGET délégué titulaire
 M. Eric SMAL délégué titulaire

ERINGHEM
 ESQUELBECC
 ESTAIRES
 FLETRE
 GODEWAERSVELDE
 GODEWAERSVELDE
 HARDIFORT
 HARDIFORT
 HERZEELE
 HERZEELE
 HOLQUE
 HOLQUE
 HONDEGHEM
 HONDSCHOOTE
 HONDSCHOOTE
 HOUTKERQUE
 HOYMILLE
 HOYMILLE
 KILLEM
 KILLEM
 LA GORGUE
 LA GORGUE
 LEDERZEELE
 LEDRINGHEM
 LEDRINGHEM
 LOOBERGHE
 LOOBERGHE
 LYNDE
 MERCKEGHEM
 MERCKEGHEM
 MERVILLE
 MILLAM
 MILLAM
 NEUF-BERQUIN
 NEUF-BERQUIN
 NEUF-BERQUIN
 NIEPPE
 NIEURLET
 NIEURLET
 NOORDPEENE
 NOORDPEENE
 OCHTEZEELE
 OOST-CAPPEL
 OOST-CAPPEL
 PITGAM
 RENESCURE
 RENESCURE
 REXPOEDE
 RUBROUCK
 SAINTE-MARIE-CAPPEL
 SAINTE-MARIE-CAPPEL
 SAINT JANS CAPPEL
 SAINT-MOMELIN
 SAINT-PIERREBROUCK
 SAINT-PIERREBROUCK
 SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
 SAINT-SYLVESTRE-CAPPEL
 SERCUS
 STEENBECQUE
 STEENVOORDE
 STEENWERCK
 STEENWERCK
 STRAZEELE
 TERDEGHEM
 VIEUX BERQUIN
 WALLON-CAPPEL

M. Benoit LAURENT	délégué titulaire	WARHEM
M. Jean-Noël PENEZ	délégué titulaire	WATTEN
M. Patrice LECLAIRE	délégué titulaire	WEST CAPPEL
Mme Anne VANPEENE	déleguée titulaire	WINNEZEELE
M. François HEYMAN	délégué titulaire	WINNEZEELE
M. Loïc THOMAS	délégué suppléant	WORMHOUT
M. Francis LEVIEZ	délégué titulaire	WYLDER
M. Franck RICHARD	délégué titulaire	ZEGERSCAPPEL
M. Daniel MINNE	délégué titulaire	ZERMEZEELE

POUVOIRS : 4

M. Jacques CARON-COTTIN, délégué titulaire de BERGUES a donné pouvoir à M. Jean-Luc CLEENEWERCK
Mme Danielle MAMETZ, déléguée titulaire de BOESEGHEM a donné pouvoir à M. Michel DECOOL
M. Michel AVEZ, délégué titulaire de WALLON-CAPPEL a donné pouvoir à M. Eric SMAL
M. Pierre BOUTTEMY, délégué titulaire de WARHEM a donné pouvoir à M. Benoit LAURENT

VOTANTS : 105

Secrétaire de séance : M. Jean-Luc CLEENEWERCK

Ordre du jour

- *Approbation du compte rendu du Comité du 15/11/2018*
- *Finances publiques - orientations budgétaires 2019 et cotisations 2019*
- *Finances publiques - Réponse à l'appel à projet PTS du Département du Nord*
- *Administration générale - Orientations stratégiques du SIECF suite à l'EPE*
- *Compétence AODE Gaz - Point d'étape sur le projet de DSP gaz naturel*
- *Administration générale - Avis affiliation CDG 59*
- *Administration générale - Convention avec l'AGUR*
- *Administration générale – Convention de partenariat avec le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme*
- *Administration générale - Adhésion à certaines compétences de communes au 01/01/2019*
- *Administration générale - Information sur les décisions*
- *Questions diverses.*

Monsieur Michel DECOOL, Président, remercie la commune de SAINT SYLVESTRE CAPPEL pour le prêt de la salle.

Monsieur DECOOL vous invite à noter dans vos agendas :

- **Lundi 11 mars 2019 à 10h en Mairie de HONDSCHOOTE** : Réunion avec GRDF sur le changement de gaz (Gaz B/Gaz H) pour les communes concernées (Bergues, Bierne, Herzeele, Hondschoote, Hoymille, Killem, Quaedypre, Rexpoëde, Socx, Steene, Uxem, Warhem et Wormhout) ;
- **Mercredi 27 mars 2019 à 18h30 à STEENVOORDE** : Prochain Comité Syndical pour le vote du budget.

Pour information :

- Le 29 janvier 2019 à Oxelaëre : Une réunion avec les représentants du monde agricole a eu lieu afin de faciliter le déploiement de la fibre en zone rurale.
- Le SIECF est lauréat du grand prix national des CEE Catégorie Eclairage Public.

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Il est proposé à l'Assemblée d'approuver le compte rendu de la séance précédente. Le compte rendu de la séance du 15 novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

**Délibération n° 310119/D01 - FINANCES PUBLIQUES
Orientations budgétaires 2019**

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances et des marchés publics :

L'article 107 de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Notre) a modifié les articles L2312-1, L3318-1, L5211-36 relatifs au débat d'orientations budgétaires, en complétant les dispositions relatives à la forme et au contenu du débat.

Ainsi, pour les communes de plus de 3500 habitants et leurs établissements publics, les métropoles, les départements, les nouvelles dispositions imposent à l'exécutif local de présenter à son organe délibérant un rapport sur :

- les orientations budgétaires,
- les engagements pluriannuels,
- les ressources humaines
- la structure et la gestion de la dette.

Ainsi le Président assisté du Vice-Président chargé des finances présentent en comité syndical le rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2019.

I) Pré-bilan 2018

A) Compétences AODE (Autorité Organisatrice de la Distribution Publique d'Energie) électricité et gaz

1. Signature d'un nouveau contrat de concession avec ENEDIS et EDF au titre de la distribution publique d'électricité

L'année 2018 a été marquée par les négociations avec ENEDIS et EDF en vue de signer un nouveau contrat de concession, selon modèle FNCCR de décembre 2017. Les négociations ont abouti avec la signature d'un nouveau contrat pour 30 ans le 21 novembre 2018 avec entrée en vigueur à compter du 01/01/2019. Il est prévu dans ce contrat une revalorisation significative de la R1, une pérennisation de la R2 et surtout un programme pluri -annuel d'investissement d'ENEDIS pour un montant de 10 millions d'Euros.

2. Pré-bilan des travaux réalisés au titre de l'article 8 Programme 2018

Concernant les travaux réalisés au titre de l'article 8/2018, sous la maîtrise d'ouvrage d'Enedis. A ce jour :

- * 4 chantiers sont terminés ou quasi terminés (Rexpoede, Noordpeene, Oxelaere, Hoymille)
- * 4 chantiers sont en cours (Bambecque, Eringhem, Meteren, Cassel)

3. Pré-bilan des travaux réalisés au titre de la compétence AODE Gaz

Dans la cadre de sa compétence AODE gaz, le SIECF a financé le reste à charge des travaux d'extension du réseau de gaz sur la commune de Steenvoorde, pour permettre la desserte de la zone d'activités de la CCFI.

Dans ce cadre, la participation du SIECF aux travaux est remboursable par GRDF dans un délai de 8 ans, si l'extension devient rentable. Une convention a été signée en ce sens avec GRDF.

4. Perception des redevances dues par les concessionnaires au titre de l'année 2017 et des années antérieures (R1 et R2)

Concernant le versement de la R1 (redevance de fonctionnement versée par Enedis et GRDF), la redevance GRDF n'appelle pas d'observation. Par contre, du fait d'une modification d'indice national en 2015, la R1 électricité 2018 reste relativement faible par rapport aux années antérieures (notamment 2013, 2014). Par contre, elle sera revalorisée en 2019 suite à la signature du nouveau contrat de concession électricité.

Concernant la R2 (redevance d'investissement versée par Enedis), elle a baissé :

- 2017 : 73 200€
- 2018 : 50 949,92€

5. Permanences précarité énergétique et services aux usagers

Dans le cadre de sa compétence électricité et gaz, le SIECF assure une **permanence de lutte contre la précarité et de médiation pour le compte des usagers de la concession**. Cette permanence a lieu à Hazebrouck et dans 8 lieux d'accueil décentralisés sur le territoire. Pour l'année 2018, **492 familles** (299 en électricité, 92 en gaz et 41 pour informations sur le chèque énergie) ont été accueillies en permanence ; un café échange a été organisé à Cassel le 09/01/2018, une réunion sur le chèque énergie avec la FNCCR à Cassel le 15/03/2018, le Forum Emploi et Insertion Pro avec thématique « Logement » à l'Espace Flandre à Hazebrouck le 05/06/2018, un groupe de travail « Energie/Consommation » à la FNCCR à Paris le 16/10/2018, et une réunion publique « comprendre sa facture » à Neuf-Berquin le 20/11/2018.

En outre, le SIECF s'est associé à GrDF et FACE pour le déploiement de l'action **Civigaz** en Flandre sur les communes de **Merville, Bailleul, Hazebrouck, Bergues et Hondskoote**. L'action a débuté à l'automne 2017 et s'est poursuivie jusqu'en mai 2018. (L'action Civigaz vise à promouvoir la citoyenneté et l'engagement des jeunes au bénéfice des personnes les plus vulnérables à l'aide du développement du Volontariat Service Civique, et à conseiller les familles sur la maîtrise de leur consommation énergétique et la sécurité des installations intérieures gaz).

B) Compétences AODE et transition énergétique

Afin d'encourager les actions en faveur de la maîtrise de la demande en énergie (MDE), le SIECF a créé au cours de l'année 2014, un appel à projets concernant les bâtiments publics et l'éclairage public.

13 bâtiments sont aidés par le biais du fond au titre de la MDE 2018.

La somme de 189 089,31 € est provisionnée pour les projets, ci-dessous :

Commune	Nom et fonction du bâtiment concerné	Prévisionnel Maximum SIECF (€ HT)
BAILLEUL	Ecole de Musique	12 945,20 €
BOLLEZEELE	Salle des sports	5 426,40 €
HONDSCHOOTE	Maison associative "Maison pour tous"	8 092,10 €
LE DOULIEU	Vestiaires de football Maurice Salomez	15 000,95 €
MERVILLE	Locaux police municipale	6 078,00 €
OUDEZEELE	Mairie et salle des fêtes	3 195,30 €
SAINT JANS CAPPEL	Mairie	2 042,00 €
SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Médiathèque / logements communaux	21 089,60 €
STEENE	Salle des fêtes	12 284,40 €
STRAZEELE	Salle polyvalente	11 290,80 €
THIENNES	Salle polyvalente	53 253,60 €
WALLON CAPPEL	Salle des fêtes Charles Louis Vandebossche	5 431,30 €
KILLEM 2017	Ecole maternelle Jules Ferry	32 959,66 €

Par ailleurs, dans le cadre de la loi transition énergétique pour la croissance verte, le SIECF a réuni la commission paritaire. Cette dernière a suivi notamment la réalisation d'une étude de planification/programmation énergétique (EPE), avec le soutien de l'ADEME.

Enfin, le SIECF a été labellisé au titre du programme territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV). Dans ce cadre, le SIECF et l'ensemble des collectivités du territoire étaient éligibles en 2018, au dispositif des CEE (Certificats d'Economie d'Energie) dans les TEPCV. Une convention a été conclue avec un fournisseur d'énergie obligé, en l'occurrence EDF. Au cours de l'année 2018, 4 dépôts de CEE TEPCV ont été organisés.

Les 13 Communes ont bénéficié d'une aide CEE TEPCV pour la réhabilitation de leurs bâtiments communaux respectifs :

Nom du maître d'ouvrage	Lieu des travaux	Travaux (fiche d'opération standardisée concernée)
OOST CAPPEL	salle des fêtes Daniel Bollengier	BAT-EN-101 : Isolation de combles ou de toitures BAT-EN-102 : Isolation des murs
BOESEGHEM	Ecole des trois clefs	BAT-EN-104 : Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant
WEMAERS-CAPPEL	Maison Assistante Maternelle	BAT-EN-101 : Isolation de combles ou de toitures BAT-EN-102 : Isolation des murs BAT-EN-104 : Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant
BIERNE	Mairie	BAT-TH-102 : Chaudière collective haute performance énergétique
BERTHEN	école - médiathèque	BAT-TH-102 : Chaudière collective haute performance énergétique
BAILLEUL	école primaire	BAT-EN-104 : Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant
NEUF BERQUIN	logement communal	BAT-TH-102 : Chaudière collective haute performance énergétique
MILLAM	Ecole Primaire	BAT-EN-104 : Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant
STEENE	Ecole Emile Zola	BAT-EN-101 : Isolation de combles ou de toitures
BOLLEZEELE	École primaire	BAT-EN-104 : Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant
SAINT JANS CAPPEL	logement communal	BAT-TH-102 : Chaudière collective haute performance énergétique
STEENWERCK	Mairie	BAT-TH-102 : Chaudière collective haute performance énergétique
BERGUES	Beffroi	BAT-EN-104 : Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant
total		

14 projets de rénovation de l'éclairage public ont bénéficié d'une aide CEE TEPCV :

Nom du maître d'ouvrage (MOA)	Marché
NIEPPE	
SIECF - BAILLEUL NIEPPE - CCFI	2016/01/S18
SIECF - BERGUES	2016/01/S22
SIECF - SAINT MOMELIN	2016/01/S24
SIECF - WATTEN	2016/01/S26
SIECF - CAPPELLE BROUCK	2016/01/S28
SIECF - CROCHTE	2016/01/S34
SIECF - EP - ESQUELBECQ	2016/01/S19
SIECF - KILLEM	2016/01/S29
SIECF - ARNEKE	2016/01/S23
SIECF - BIERNE	2016/01/S30
SIECF - MILLAM	2016/01/S13
SIECF - NIEPPE	2018/01/BC/LT01/13
SIECF - REXPOEDE	2018/01/BC/LT01/08

42 missions de maintenance de l'éclairage public ont bénéficié d'une aide CEE TEPCV pour la rénovation des horloges astronomiques :

Nom du maître d'ouvrage (MOA)
SIECF - EP - MAINTENANCE - LAVENTIE
SIECF - EP - MAINTENANCE - HONDEGHEM
SIECF - EP - MAINTENANCE - STAPLE
SIECF - EP - MAINTENANCE - HONDEGHEM
SIECF - EP - MAINTENANCE - Steenwerck
SIECF - EP - MAINTENANCE - STRAZEELE
SIECF - EP - MAINTENANCE - SERCUS
SIECF - EP - MAINTENANCE - LOOBERGHE
SIECF - EP - MAINTENANCE - REXPOEDE
SIECF - EP - MAINTENANCE - WATTEN
SIECF - EP - MAINTENANCE - BAILLEUL
SIECF - EP - MAINTENANCE - FLETRE
SIECF - EP - MAINTENANCE - LOOBERGHE
SIECF - EP - MAINTENANCE - WALLON CAPPEL
SIECF - EP - MAINTENANCE - HAVERSKERQUE
SIECF - EP - MAINTENANCE - NOORDPEENE
SIECF - EP - MAINTENANCE - GODEWAERSVELDE
SIECF - EP - MAINTENANCE - NIEPPE
SIECF - EP - MAINTENANCE - FLETRE
SIECF - EP - MAINTENANCE - MILLAM
SIECF - EP - MAINTENANCE - GODEWAERSVELDE
SIECF - EP - MAINTENANCE - LAVENTIE

SIECF - EP - MAINTENANCE - LYNDE
SIECF - EP - MAINTENANCE - MERVILLE
SIECF - EP - MAINTENANCE - LAVENTIE
SIECF - EP - MAINTENANCE - BUYSSCHEURE
SIECF - EP - MAINTENANCE - HAVERSKERQUE
SIECF - EP - MAINTENANCE - BERTHEN
SIECF - EP - MAINTENANCE - MERVILLE
SIECF - EP - MAINTENANCE - MERVILLE
SIECF - EP - MAINTENANCE - HAVERSKERQUE
SIECF - EP - MAINTENANCE - BAVINCHOVE
SIECF - EP - MAINTENANCE - STEENWERCK
SIECF - EP - MAINTENANCE - HONDSCHOOTE
SIECF - EP - MAINTENANCE - MILLAM
SIECF - EP - MAINTENANCE - WATTEN
SIECF - EP - MAINTENANCE - LAVENTIE
SIECF - EP - MAINTENANCE - STEENWERCK
SIECF - EP - MAINTENANCE - ARNEKE
SIECF - EP - MAINTENANCE - MERVILLE
SIECF - EP - MAINTENANCE - BOESEGHM
SIECF - EP - MAINTENANCE - HAVERSKERQUE

Un dépôt de CEE au titre des diagnostics ‘éclairage public’ a été réalisé en mutualisation par la FNCCR pour le compte du SIECF et d’autres syndicats d’énergie.

Enfin, 19 dossiers ont été déposés au titre des CEE (dits CEE Classiques).

projets	Chantier - Fiche(s) CEE
COMMUNE DE BUYSSCHEURE	RES-EC-107(V14)
COMMUNE DE LAVENTIE	RES-EC-107(V14)
COMMUNE DE BOESEGHM	RES-EC-107(V14)
COMMUNE DE BIERNE	RES-EC-104(V14), RES-EC-107(V14)
COMMUNE DE PITGAM	RES-EC-104(V14), RES-EC-103(V14)
COMMUNE DE CAESTRE	RES-EC-104(V14)
COMMUNE DE MERVILLE	BAT-EN-104(V27.2)
COMMUNE DE BAILLEUL	BAT-EN-104(V27.2)
COMMUNE DE BAMBEQUE	RES-EC-104(V14)
COMMUNE DE REXPOEDE	RES-EC-104(V14), RES-EC-107(V14)
COMMUNE DE STEENE	BAT-TH-102(V14)
COMMUNE DE OUDEZEELE	BAT-EQ-127(V14)
COMMUNE DE BOLLEZEELE	BAT-EQ-127(V14)
COMMUNE DE SAINT JANS CAPPEL	BAT-EN-101(V27.2), BAT-EQ-127(V14)
COMMUNE DE KILLEM	BAT-EN-104(V27.2)
COMMUNE DE KILLEM	BAT-EQ-127(V14)
COMMUNE DE KILLEM	BAT-EN-102(V27.2), BAT-EN-101(V27.2)
COMMUNE DE KILLEM	BAT-TH-102(V14), BAT-TH-116(V15.1)
COMMUNE DE OUDEZEELE	RES-EC-104(V14), RES-EC-107(V14)

Par ailleurs, il est à noter que les marchés d’achat groupé d’énergie ont été renouvelés en 2018 et sont en vigueur depuis le 01/01/2019.

C) Exercice de la compétence Eclairage public (maintenance et investissement)

Pour l'année 2018, **49 communes** adhèrent à la maintenance (option B). En outre, par convention le SIECF a également entretenu les zones d'activités de la CCFI et de la CCHF. Dans ce cadre, l'ensemble des dépannages a été assuré, soit par le biais du marché de maintenance (15 interventions), soit par le biais d'équipe dédiée et habilitée (équipes du SIECF et de la ville de Bailleul, en mutualisation).

Les services du SIECF ont traité dans le cadre de l'exercice de compétence éclairage public option B, **3 997 DICT**, soit une moyenne de **77 DICT/ semaine**. Enfin, **35 communes et 12 zones d'activités CCFI et 1 zone d'activités CCHF** sont géo référencées (soient **10 836 points lumineux**) au **31/12/2018**.

- Pour l'année 2018, **71 communes** adhèrent à l'investissement (option A et option B confondues). Les services du SIECF ont obtenu pour le programme 2017/2018 une subvention du Département, pour un montant de **385 057 €**. A ce jour,
- **34 chantiers** sont en cours de réalisation ou terminés

ARNEKE	Résidence paille - Accès Salle des sports
BAILLEUL	Verte rue Phase 2
HAVERSKERQUE	Rue du Moulin de Cobier + EP Passage piéton
PITGAM	l'ensemble de la commune
HERZEELE	plusieurs points de la commune
ST PIERRE BROUCK	l'ensemble de la commune
GODEWAERSVELDE	Chemin du Meulwalle
REXPOEDE	Lotissement de la Bute
STEENWERCK	Home des Jeunes - complexe sportif - rue longue Ruelle
BIERNE	Rue des 7 planètes
NIEPPE	Sur l'ensemble de la commune
MILLAM	R de Merckeghem, Rte de Watten et R de la Brasserie
LOOBERGHE	Rue de la mairie et Rue Principale
MERCKEGHEM	Parking mini stade
MERVILLE	Carrefour à Feux Rue du Dr Rouseau et Rue Freigneaux
CCFI	Pole Gare de Renescure
CCFI	Travaux supplémentaires Verte Rue
STEENWERCK	Carrefour à Feux Croix du Bac
NOORDPEENE	La place et Rue Ronde
ST PIERRE BROUCK	Création carrefour à feux intelligents
BAMBECQUE	Rue principale
NIEPPE	Rue des Courlis
OXELAERE	Travaux rue de saint omer et rue des montagnards phase 2
OXELAERE	Travaux rue de saint omer et rue des montagnards
NEUF-BERQUIN	Place Charles Capelle
CROCHTE	Rue du Collège
ESQUELBECQ	Remplacement de Boules

KILLEM	Rue des Platanes, Rue de la Brasserie
SAINT-MOMELIN	l'ensemble de la commune
WATTEN	Allée des Tulipes
WATTEN	Rue Saint-Antoine
WINNEZEELE	Route de Steenvoorde
WULVERDINGHE	Place de la mairie
FLÊTRE	Rue du Calvaire

- **14 chantiers vont commencer prochainement**

OXELAERE	Parking de la salle des fêtes
Bergues	Sur l'ensemble de la commune
HAVERSKERQUE	Carrefour à feux rue du 11 novembre rue de la mairie
CCFI	Pôle Gare de Bavinchove
REXPOEDE	Rue Général Anthoine
REXPOEDE	Rue Nouvelle
LEDERZEELE	Mât autonome abris bus
MERVILLE	Rue des Freigneaux
NEUF-BERQUIN	Carrefour à feux Rue Charles Capelle
NEUF-BERQUIN	l'ensemble de la commune
GODEWAERSVELDE	Rue de Callicanes
BUYSSCHEURE	l'ensemble de la commune
CAESTRE	Clos de la briqueterie, Béguinage des 3 Vierges
MERVILLE	Ecole du Sart + Rue d'Aire

D) Exercice de la compétence Télécom / numérique

Dans le cadre de la compétence télécom numérique, le SIECF a réalisé **10 interventions techniques sur le réseau radio**.

Concernant les travaux de montée en débit, ces derniers sont achevés sur les communes : Eecke, Saint-Sylvestre-Cappel, Flêtre, Neuf-Berquin, Vieux-Berquin, Merville, Strazeele, Merris, Saint-Momelin, Watten, Wormhout, Esquelbecq, Ledringhem, Bissezeele, Zegerscappel, Uxem, Bailleul, Volckerinckhove, Oudezeele, Sainte-Marie-Cappel, Bavinchove, Zuytpeene, Zermezeele, Wemaers-Cappel, Arnèke, Caestre, Hondeghem, Méteren, Pradelles, Looberghe, Holque, Nieurlet.

Concernant les travaux de fibre numérique, ils sont achevés à Le Doulieu et à Estaires. Ils sont en cours à La Gorgue, Buyscheure, Noordpeene, Ste Marie Cappel, Winnezeele, Terdeghem, Hondeghem, Staple, Rubrouck, Ochtezeele, Broxeele, Wulverdinghe

Un versement d'importance a été effectué en 2018, au syndicat numérique pour les travaux. Il faut toutefois noter que des sommes importantes figurent en restes à réaliser, certains chantiers de montée en débit ayant été abandonnés au profit d'une accélération du déploiement de la fibre numérique.

E) Exercice de la compétence IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques)

En 2018, le SIECF a assuré la mise en service de la borne CCFI située au Pôle gare de Bailleul. Il a également lancé la pose de 2 bornes situées à Pôle Gare Resecure et Pôle Gare Bavinchove.

Aujourd'hui la borne de Watten est en service, les autres bornes IRVE seront mises en service au cours du mois de février 2019.

Les bornes sont actuellement accessibles avec un badge (pour des raisons de sécurité) mais gratuites durant la phase de déploiement.

II) Orientations budgétaires 2019

A) Equilibre des Dépenses / Recettes et fixation des cotisations par habitant

Pour la compétence AODE électricité (94 communes adhérentes - départ depuis le 1^{er} janvier 2016 de la Commune de Les Moeres suite à la fusion avec la Commune de Ghyvelde), il est proposé de maintenir la cotisation à 3,10€/hab. pour permettre de maintenir un bon niveau d'investissement.

Pour la compétence éclairage public (option B maintenance, 2 nouvelles communes adhérentes au 01/01/2019, soit un total de 49 communes), il est proposé de maintenir la cotisation à 2,80 € / habitant (pour la maintenance - il est précisé que comme en 2016, 2017 et 2018, la maintenance du réseau sera effectuée pour partie par les services EP du SIECF et de la Ville de Bailleul par mutualisation et pour partie par l'entreprise titulaire du marché) et 0,20 € / habitant pour les travaux de cartographie (il est précisé que les services du SIECF ont engagé une mise en cartographie des points lumineux et des réseaux, cette cartographie s'étalera sur plusieurs années notamment pour la partie géolocalisation des réseaux).

Pour la compétence télécommunications numérique, il est proposé de diminuer la cotisation à 1.50€ /habitant. Aujourd'hui le reste à charge prévisionnel a été ramené par le Syndicat mixte Nord Pas de Calais Numérique à 38 € / par prise (initialement 168 € puis 68 € par habitant). Le SIECF a décidé que ce coût serait péréqué à l'habitant. Les Communautés de Communes participent à ce coût par le biais d'un fond de concours dans le cadre de l'Entente numérique.

Concernant la compétence AODE gaz (94 communes adhérentes - 58 communes desservies), il est proposé de maintenir la cotisation à 0. En effet, les recettes provenant de la R1 gaz permettent un fonctionnement correct du service AODE gaz. Le syndicat envisage la passation d'une délégation de service public (DSP) pour permettre la desserte de communes actuellement non desservies et permettre ainsi la conversion du fioul vers le gaz naturel des entreprises et habitants des communes concernées. En outre, le projet d'extension des réseaux de gaz naturel en DSP pourrait également permettre l'implantation d'unités de méthanisation produisant du gaz vert.

Concernant la compétence IRVE, il est proposé de fixer la cotisation à 800€ par borne et par an pour la maintenance des bornes (supervision, maintenance, ...). Les communes redevables sont :

COMMUNE	Quantité	Implantation	Travaux
BIERNE	1	Place du village	2018
BOESEGHEM	1	En face de la Mairie	2018
BOESEGHEM	1	Salle des Fêtes	2018
BROUCKERQUE	1	10 route de Bergues	2018
CASSEL	1	Place Vandamme	2018
CCFI		Pôle Gare de Renescure	Report 2019
HONDSCHOOTE	1	Rue de Cassel	2018
NIEPPE	1	Devant la Mairie (201 Place CdG)	2018
ST SYLVESTRE CAPPEL	1	Place de l'église, route de Hondegheem	2018
WATTEN	1	Parking de la Maison Médicale	2018
WATTEN	1	Place du Rivage	2018
WORMHOUT	1	Eglise Saint Martin	2018
WORMHOUT	1	Place du Général de Gaulle	2018
WULVERDINGHE	1	Face à la Mairie	2018

En parallèle, il convient de veiller à maintenir le niveau des autres recettes de fonctionnement. La redevance R1 électricité évoluera de manière très sensible à la hausse (nouveau contrat de concession avec ENEDIS signé le 21/11/2018 et entrant en vigueur au 01/01/2019), la redevance R1 gaz restera stable. Le SIECF s'assurera d'un contrôle précis de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) perçue par le SIECF pour toutes les Communes de moins de 2000 habitants ainsi que pour les Communes de plus de 2000 habitants, qui ont confié la gestion de la TCFE au SIECF depuis le 1^{er} janvier 2015.

B) Travaux d'effacement et d'enfouissement des réseaux au titre de l'article 8 et des travaux coordonnés - Programme 2019

Suite à la signature du nouveau contrat de concession pour la distribution publique d'électricité, le SIECF assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre de l'ensemble des travaux d'enfouissement et effacement des réseaux, à compter du 01/01/2019.

Sont prévus au programme prévisionnel 2019 et 2020, les chantiers suivants :

Commune	Adresse
ARNEKE	RUE DE LA POSTE, PARKING DE LA POSTE, RUE DE LA MAIRIE, PLACE SAINT GOHARD, IMPASSE VANDAELE, IMPASSE DU CIMETIERE, RUE ET IMPASSE DE WORMHOUT
BAILLEUL	RUE DE LILLE
BAMBECQUE	RUE PRINCIPALE
BAVINCHOVE	RUELLE DES ECOLES
BIERNE	RUE DE L'EGLISE ET ROUTE DE BERGUES
BOLLEZEELE	RUE DE L'EGLISE
BROUCKERQUE	ROUTE DE COPPENAXFORT
BROXEELE	RUE DU MOULIN
CAESTRE	AVENUE DU GENERAL DE GAULLE/ ROUTE DE CASSEL
CASSEL	PLACE VANDAMME
CROCHTE	RUE DU COLLEGE (FINALISATION PHASE 3)
DRINCHAM	CD,110
ERINGHEM	RUE DES TILLEULS
ESQUELBECQ	RUE DU VERT VALLON
ESTAIRE	PLACE MONTMORENCY
GODEWAERSVELDE	CHEMIN DU MEULEWALLE
HARDIFORT	ROUTE DE LA PLACE
HARDIFORT	CONTOUR DE L'EGLISE
HAVERSKERQUE	RUE DU 11 NOVEMBRE ET RUE DU 8 MAI
HONDEGHEM	CONTOUR DE LA MAIRIE
HONDSCHOOTE	RUE DE BERGUES
HONDSCHOOTE	RUE DES MOËRES / RUE DE LA LIBERATION
HOYMILLE	ROUTE DES NEIGES
LE DOULIEU	GRAND RUE
LEDRINGHEM	CHEMIN D'ESQUELBECQ
MERVILLE	RUE DES PRETRES
MERVILLE	RUE DU CAPITAINE CHARLET
METEREN	RUE MONSEIGNEUR WICART
NIEURLET	ROUTE DE BERGUES
NOORDPEENE	RUE RONDE
NOORDPEENE	CONTOUR DE L'EGLISE
RENESECURE	RD 642 Route de Saint Omer
RENESECURE	PLACE STOVEN
REXPOEDE	RUE GENERAL ANTHOINE
SAINT JANS CAPPEL	RUE DE LA BLANCHISSERIE
SOCX	ROUTE DE BIERNE,ROUTE D'ESQUELBECQ, ANCIEN CHEMIN D'ESQUELBECQ
SOCX	FAUBOURG DE CASSEL
STAPLE	RUE DE LA MAIRIE
STEENVOORDE	RUELLE DE MANDELETTE

STEENVOORDE	RUE DE LA LIBERATION
STEENVOORDE	RUE DE BAILLEUL
STRAZEELE	CONTOUR DE L'EGLISE
THIENNES	RUE DE LA MAIRIE ET RUE D'AIRE
VIEUX BERQUIN	GRAND PLACE RUE D'ESTAIRES
WATTEN	RUE DE DUNKERQUE / GRAND PLACE / RUE DE CASSEL
WEMAERS-CAPPEL	ROUTE DE WATTEN ET ROUTE DE L'ANGE D338
WORMHOUT	RUE DE LA RESISTANCE
WORMHOUT	RUE DU MARECHAL LECLERC / ROUTE DE CASSEL
WULVERDINGHE	RUE PRINCIPALE
ZUYTPEENE	CONTOUR DE L'EGLISE

Le chiffrage définitif est en cours de finalisation par les services.

Le plafond de la participation Enedis pour les travaux d'effacement et enfouissement des réseaux électriques est fixé à 200 000 € (+ 40 000 € pour les fils nus) par la convention signée entre Enedis et le SIECF, ce plafond sera atteint.

Le Comité syndical a fixé pour les travaux d'effacement et d'enfouissement des réseaux au titre de l'article 8 et des travaux coordonnés, les règles en vigueur pour la participation des communes par délibération.

C) Travaux d'investissement éclairage public - Programme 2019

Sont prévus au programme prévisionnel 2019, les chantiers suivants :

BAILLEUL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LILLE (SUITE ART 8)
BAILLEUL	AV DE LA FILATURE
BAILLEUL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC QUARTIER SAINT GEORGES
BAILLEUL	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC INVESTISSEMENT, REMPLACEMENT D'ENSEMBLES D'ECLAIRAGE TX 2018
BAVINCHOVE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE CASSEL, RUELE DES ECOLES
BAVINCHOVE	RENOVATION D'UNE ARMOIRE D'ECLAIRAGE PUBLIC RESIDENCE CASTEL VELD
BIERNE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES 7 PLANETES PHASE 1
BIERNE	CARREFOUR A FEUX TRICOLERE, LA PLACE
BIERNE	RENOVATION ET AJOUT D'ECLAIRAGE PUBLIC SALLE SMA
BOLLEZEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE L'EGLISE
BROXEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU MOULIN SUITE ART 8
BUYSSCHEURE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CŒUR DE VILLAGE
CAESTRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC AV GENERAL DE GAULLE, ROUTE DE CASSEL SUITE ART8
CAESTRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CLOS DE BRIQUETERIE, BEGUINAGE DES 3 VIERGES
CAESTRE	AJOUT D'UN POINT LUMINEUX ROUTE DE STRAZEELE

CAESTRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES OISEAUX
CAPPELLE BROUCK	CREATION D'ECLAIRAGE : ROUTE DE BOURBOURG/BASILIC STRAETE
CAPPELLE BROUCK	CREATION D'ECLAIRAGE PUBLIC, BEGUINAGE
CCFI	POLE GARE BAVINCHOVE/CASSEL
CCFI	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ZAC PORTE DES FLANDRES - NIEPPE
CCHF	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC (SUITE ART 8) SUR LES COMMUNES DE SOCX/QUAEDYPRE/ BERGUES FAUBOURG DE CASSEL
DRINCHAM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC D110 SUITE ART 8
ERINGHEM	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES TILLEULS
ESQUELBECQ	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU VERT VALLON
ESQUELBECQ	PARKING RUE DE L'ARBRE LYRE, ROUTES DE BISSEZEELE, VALENTIN DEPARDIEU, GERMONVAL, COULOMBIER
FLETRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LOTISSEMENT RUE DU CALVAIRE, ROUTE DE LA HOUBLONNIERE, RUE NATIONALE
FLETRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC LOTISSEMENT RUE DU CALVAIRE
FLETRE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE LA HOUBLONNIERE, RUE NATIONALE
GODEWAERSVELDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUES DE CALLICANES, DE L'EPI DE BLE, HENRI BAILLIEU
HARDIFORT	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA PLACE
HONDEGHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CONTOUR DE LA MAIRIE
HONDSCHOOTE	RENOVATION ET MISE AUX NORMES CARREFOUR A FEUX TRICOLORES
HONDSCHOOTE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE DU PARC FACE AUX SERVICES TECHNIQUES
HONDSCHOOTE	RENOVATION ECLAIRAGE PUBLIC CENTRE VILLE
HONDSCHOOTE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE BERGUES, RUE DE LA LIBERATION, RUE DES MOERES (SUITE ART 8)
LE DOULIEU	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE
LEDERZEELE	CREATION D'UN POINT LUMINEUX AUTONOME ABRI BUS RD 928
LEDRINGHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN D'ESQUELBECQ
LOOBERGHE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN DU HALAGE
MERCKEGHEM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE WATTEN
MERRIS	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CHEMIN A COTE DE L'EGLISE
MERVILLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PLACE DE LA LIBERATION
MERVILLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PARKING ECOLE DU SART, RUE D'AIRE
MILLAM	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE L'EGLISE
NEUF BERQUIN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE
NEUF BERQUIN	CARREFOUR A FEUX TRICOLORE, PLACE CHARLES CAPELLE
NIEPPE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE BAILLEUL ET RUE D'ARMENTIERES
OXELAERE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ACCES GARE
OXELAERE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE MISE EN VALEUR
OXELAERE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE CONTOUR DE L'EGLISE

OXELAERE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE ST OMER ET RUE DES MONTAGNARDS PHASE 2
OXELAERE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PARKING COTE MAIRIE
PRADELLES	INSTALLATION DE 7 POINTS LUMINEUX
REXPOEDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE COTE DE L'EGLISE (SUITE EFFACEMENT DE LA LIGNE BT)
REXPOEDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE NOUVELLE
REXPOEDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE GENERAL ANTHOINE (SUITE ART 8)
RUBROUCK	EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE DE BOURBOURG
SAINT PIERRE BROUCK	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA BISTADE
STAPLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA MAIRIE PHASE 2 (SUITE ART 8)
STAPLE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA MAIRIE PHASE 1 (SUITE ART 8)
STEENVOORDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA LIBERATION (SUITE ART 8)
STEENVOORDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE BAILLEUL (SUITE ART 8)
STEENVOORDE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LES PASSAGES PIETON DE LA COMMUNE
STRAZEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CONTOUR DE L'EGLISE
THIENNES	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE AU BEURRE/RUE D'AIRE (SUITE ART 8)
WATTEN	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE DUNKERQUE, RUE GENERAL DE GAULLE, LA PLACE
WINNEZEELE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE
WORMHOUT	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU MARECHAL LECLERC, ROUTE DE CASSEL
WORMHOUT	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE DE LA RESISTANCE
WULVERDINGHE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC ROUTE PRINCIPALE (SUITE ART 8)
ZEGERSCAPPEL	ECLAIRAGE PUBLIC SALLE DES SPORTS
ZUYTPEENE	RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC CONTOUR DE L'EGLISE

Le chiffrage définitif est en cours de finalisation.

Ces travaux sont couverts par une recette équivalente, le cout étant à charge de la Commune demandeuse, toutefois le SIECF fait l'avance de TVA et assure la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre des travaux.

Des demandes de subvention vont être déposées par le SIECF auprès des partenaires institutionnels. En outre, les travaux seront valorisés en CEE.

D) Transition énergétique en Flandre

Le fond de soutien à la maîtrise de la demande en énergie (MDE) sera maintenu sous la forme d'un appel à projets, pour l'année 2019, un volet spécifique pourrait être développé pour le soutien aux Energies renouvelables ENR (solaire et gaz vert). Des demandes de subvention seront adressés aux partenaires institutionnels du SIECF afin de favoriser les projets liés à la transition énergétique en Flandre

En parallèle, avec le soutien de l'ADEME, le SIECF a finalisé l'étude de planification/programmation énergétique (EPE). Cette étude permet de fixer les objectifs pluriannuels en vue de favoriser la transition énergétique de la Flandre. Dans ce cadre, une attention particulière est apportée au traitement de la mobilité propre (électrique et GNV biogaz).

Le SIECF exerce depuis le 01/01/2018, la compétence IRVE (Installation de Recharge pour Véhicules Electriques). Dans ce cadre, une seconde vague de déploiement des IRVE est prévue pour l'année 2019. Il est actuellement envisagé la pose de 8 IRVE au titre du programme 2019.

Le SIECF est labellisé TEPCV, dans ce cadre l'ensemble des actions devaient être terminées pour décembre 2018.

Le SIECF va donc solder, début 2019, les demandes de versement au titre du programme TEPCV et CEE TEPCV.

En outre, le SIECF continuera la valorisation des travaux en éclairage public et bâtiments publics en CEE (dits classiques).

III) Personnel du SIECF

Au 31 décembre 2018, le personnel titulaire et stagiaire est resté identique, par rapport au personnel en poste au 1^{er} janvier 2018. Néanmoins, le temps de travail de l'agent mutualisé avec la commune d'Oost Cappel a été revu à la hausse de quelques heures par semaine afin de faire face à l'augmentation de la charge de travail en comptabilité. En outre, un agent a bénéficié d'un avancement de grade.

Il est à noter, qu'au cours de l'année 2018, le SIECF a accueilli deux jeunes en contrat d'apprentissage. Ces deux jeunes seront de nouveau accueillis en 2019.

Enfin, un agent titulaire a été recruté au 01/01/2019 pour permettre au service technique d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux Article 8 et travaux coordonnées (exercée jusqu'au 31/12/2018 par ENEDIS).

Le SIECF souhaite continuer à contribuer à la formation des jeunes notamment par le biais de stages, apprentissages et contrats première embauche.

IV) Structure et gestion de la dette

Depuis 2013, aucun emprunt n'avait été contracté par le SIECF. Seuls, les remboursements des emprunts contractés par les anciens SER (Syndicats d'Electrification Rurale) sont en cours.

Un emprunt a été contracté en 2017 auprès de la Banque postale pour un montant de 500 000€ (durée 5 ans, taux fixe : 0.37 %) pour financer le programme de travaux d'investissement en éclairage public.

Adoption :

Les orientations budgétaires 2019 sont adoptées à l'unanimité.

Délibération N° 310119/D02 - FINANCES PUBLIQUES : Cotisations 2019 Compétence AODE électricité

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances et des marchés publics :

Vu le CGCT,

Vu les besoins en ressources du SIECF,

Vu les orientations budgétaires qui viennent d'être présentées,

Considérant que le Bureau a émis un avis favorable lors de sa réunion du 11 janvier 2019,

Considérant que la cotisation de la distribution publique d'électricité était de 3.10 € par habitant en 2018,

Il est proposé au Comité syndical :

- de maintenir la cotisation pour la compétence de la distribution publique d'électricité, pour l'année 2019, à 3.10 € par habitant,
- de préciser que les Communes seront avisées de cette cotisation et devront définir le mode de recouvrement (fiscalisation ou émission d'un titre à leur encontre). Elles devront ensuite en aviser le SIECF,
- de préciser que cette recette sera inscrite au BP 2019.

La délibération sera transmise aux Communes et à la Trésorerie d'Hazebrouck.

Adoption

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence AODE électricité ne prennent pas part au vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 310119/D03 - FINANCES PUBLIQUES : Cotisations 2019 Compétence Eclairage Public Option B (Maintenance)

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances et des marchés publics :

Vu le CGCT,
Vu les besoins en ressources du SIECF,
Vu les orientations budgétaires qui viennent d'être présentées,
Considérant que le Bureau a émis un avis favorable lors de sa réunion du 11 janvier 2019,
Considérant que la cotisation éclairage public maintenance option B était de 3 € par habitant en 2018,

Il est proposé au Comité syndical :

- de maintenir la cotisation pour la compétence Eclairage public maintenance (option B), pour l'année 2019, à 3 € par habitant (se décomposant en 2.80€ pour la maintenance et 0.20€ pour la cartographie, la géolocalisation et le géo-référencement),
- de préciser que l'ensemble des travaux de cartographie s'étalent sur plusieurs années au vu de l'ampleur de la tâche,
- de préciser que les Communes seront avisées de cette cotisation et devront définir le mode de recouvrement par délibération (fiscalisation ou émission d'un titre à leur encontre). Elles devront ensuite en aviser le SIECF,
- de préciser que cette recette sera inscrite au BP 2019.

La délibération sera transmise aux Communes et à la Trésorerie d'Hazebrouck.

Adoption

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence éclairage public ne prennent pas part au vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 310119/D04 - FINANCES PUBLIQUES : Cotisations 2019 Compétence Télécom numérique

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances et des marchés publics :

Vu le CGCT,
Vu les besoins en ressources du SIECF,
Vu les orientations budgétaires qui viennent d'être présentées,
Vu l'engagement écrit de SFR Numéricâble transmis au Syndicat Numérique La Fibre 59 62 pour le déploiement du numérique à Brebières et Hondschoote,
Vu la réunion numérique organisée en partenariat avec le syndicat numérique La Fibre 59 62, le 8 janvier 2018 à St Sylvestre Cappel et la présentation de nouvelles cartes de déploiement, excluant la commune d'Hondschoote,
Vu la réunion de la conférence de l'Entente numérique organisée le 16 novembre 2018,

Considérant que le Bureau a émis un avis favorable lors de sa réunion du 8 janvier 2018,
Considérant que la cotisation numérique était de 5.50 € par habitant en 2018,

Il est proposé au Comité syndical :

- de fixer la cotisation pour la compétence télécommunications numérique, pour l'année 2019, à 1.50 € par habitant (pour mémoire elle était de 5.50 € en 2018), se décomposant en 1.10 € pour le numérique et 0.40 € pour les télécommunications dans le cadre des travaux coordonnés,
- de préciser que les Communes seront avisées de cette cotisation et devront définir le mode de recouvrement (fiscalisation ou émission d'un titre à leur encontre). Elles devront ensuite en aviser le SIECF,
- de préciser qu'il n'y a pas de cotisation au titre du numérique, pour les communes de Hoymille et Bergues car elles se situent en zone privée,
- d'exempter, la Commune d'Hondschoote, de la cotisation numérique en raison du déploiement réalisé par SFR Numéricable sur la base du réseau câblé communal pré existant,
- de préciser que les 4 communes du Pas de Calais sont exemptées de la cotisation télécommunications, car le SIECF ne réalise pas de travaux coordonnés avec l'Article 8 sur leurs territoires,
- que la Commune de Hoymille est exemptée de cotisation télécommunications car elle n'adhère pas à cette compétence, elle ne pourra donc pas bénéficier des modalités de financement des travaux coordonnés,

- de préciser que la participation des EPCI (CCFI, CCFL et CCHF) est possible pour la part numérique, elle vient en déduction de la somme due par les communes

La CCFL a confirmé sa participation à hauteur de 1.10 € par habitant pour le numérique.

- de préciser que cette recette sera inscrite au BP 2019.

La délibération sera transmise aux Communes et à la Trésorerie d'Hazebrouck.

Adoption

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Télécom numérique ne prennent pas part au vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 310119/D05 - FINANCES PUBLIQUES : Cotisations 2019 Compétence Télécom numérique Fond de concours des Communautés de Communes

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances et des marchés publics :

La conférence de l'Entente numérique réunie le 3 février 2016 puis le 9 décembre 2016 a validé le principe d'un fond de concours des communautés de communes au titre de la compétence développement économique.

Il est proposé au Comité syndical :

- de valider le principe d'un fond de concours versé par chaque Communauté de Communes selon les modalités,
- de rappeler que pour la CCHF, les Communes de Bergues et Hoymille sont exclues du calcul car elles sont en zone privée de déploiement de la fibre numérique
- de préciser également que pour la CCHF, la Commune de Hondshoote est exemptée depuis 2018, de la cotisation numérique en raison du déploiement réalisé par SFR Numéricable sur la base du réseau câblé communal pré existant,

Le SIECF adressera au cours de l'année 2019, un titre de recette à chacune des Communautés de Communes concernées.

Adoption

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence Télécom numérique ne prennent pas part au vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 310119/D06 - FINANCES PUBLIQUES : Cotisations 2019 Compétence IRVE

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances et des marchés publics :

Vu le CGCT,

Vu les besoins en ressources du SIECF,

Vu les orientations budgétaires qui viennent d'être présentées,

Considérant que le Bureau a émis un avis favorable lors de sa réunion du 11 janvier 2019,

Il est proposé au Comité syndical :

- de fixer la cotisation pour la compétence IRVE, pour l'année 2019, à 800 € par borne,
- de préciser que les Communes seront avisées de cette cotisation et devront définir le mode de recouvrement (fiscalisation ou émission d'un titre à leur encontre). Elles devront ensuite en aviser le SIECF,
- de préciser que cette recette sera inscrite au BP 2019.

La délibération sera transmise aux Communes et à la Trésorerie d'Hazebrouck.

Adoption

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas à la compétence IRVE ne prennent pas part au vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 310119/D07 - Réponse à l'appel à projet PTS du Département du Nord

Exposé et proposition – Rapport de M Jean-Luc CLEENEWERCK – Vice-Président chargé des finances et des marchés publics :

Le Département du Nord lance cette année un nouveau dispositif d'appel à projet PTS (projets territoriaux structurants). Dans ce cadre, il est proposé à l'Assemblée d'autoriser le Président du SIECF à répondre à cet appel à projet.

Adoption

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 310119/D08 - Orientations stratégiques du SIECF suite à l'EPE

Exposé et proposition - Rapport de M Michel DECOOL - Président :

Le SIECF a réalisé une étude de planification/ programmation énergétique du territoire (EPE) avec le soutien financier de l'ADEME.

Cette étude a donné lieu à la rédaction d'orientations stratégiques pour la politique énergétique du Syndicat.

Les orientations ont été présentées en commission paritaire transition énergétique en décembre 2018.

Dans ce cadre, il est proposé au Comité de valider les orientations stratégiques telles que présentées en pièce jointe.

Adoption

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 310119/D09 - Compétence AODE électricité - IRVE - Télécommunications - Eclairage public

Exposé et proposition - Rapport de M Jacques HERMANT - Vice-Président chargé de l'éclairage public :

Il est proposé au Comité d'actualiser le programme de travaux selon le tableau annexé.

Adoption

Les délégués des Communes qui n'adhèrent pas aux compétences AODE électricité, IRVE, Télécommunications, Eclairage public ne prennent pas part au vote.

L'actualisation du programme est adoptée à l'unanimité.

Compétence AODE gaz - Point d'étape sur le projet de DSP gaz naturel

Exposé et proposition - Rapport de M Michel DECOOL - Président :

Point d'étape sur le projet de DSP gaz naturel

- Objectif : lancement au cours du 1^{er} semestre 2019 d'une DSP gaz pour desservir des communes actuellement non desservies en gaz,
- Consultation du CTP du CDG 59 réalisée le 10/01/2019,
- Consultation de la CCSPL prévue,
- Délibération de lancement de la DSP envisagée pour le prochain comité syndical.

Délibération N° 310119/D10 - Administration générale Avis affiliation CDG 59

Exposé et proposition - Rapport de M Michel DECOOL - Président :

Le Comité est invité à donner un avis favorable sur l'adhésion volontaire au CDG 59 de la Régie personnalisée de l'Abbaye de Vaucelles.

Adoption

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 310119/D11 - ADMINISTRATION GENERALE Convention avec l'AGUR

Exposé et proposition - Rapport de M Michel DECOOL - Président :

L'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR) est une association loi 1901. Elle intervient dans l'aménagement du territoire de la région Flandre-Dunkerque et ses grands projets. Elle est une agence d'études, de conseil, d'animation dont les expertises servent à la prise de décision.

L'AGUR intervient dans des missions très diverses. Elle élabore des études et analyses, rédige des documents d'urbanisme, observe, assiste la maîtrise d'ouvrage, énonce des préconisations urbaines, architecturales ou paysagères.

Il est proposé de conventionner avec l'Agence selon la convention présentée en PJ.

Adoption

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 310119/D12 - ADMINISTRATION GENERALE

Convention de partenariat avec le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme

Le SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme exerce diverses compétences sur une partie des Communes du territoire du SIECF. Dans ce cadre, le SIVOM est amené à rénover le clos / couvert de bâtiments publics notamment des églises.

En parallèle, le SIECF mène avec la SEM des études en vue d'implanter du solaire sur les bâtiments publics du territoire.

Il est donc proposé au Comité de donner délégation au Président du SIECF pour négocier et signer une convention de partenariat avec le Président du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme afin de favoriser l'implantation de solaire sur les bâtiments publics rénovés par le SIVOM.

Adoption

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 310119/D13 - ADMINISTRATION GENERALE

Adhésion à certaines compétences de communes au 01/01/2019

Conformément aux statuts du SIECF - territoire d'énergie Flandre, les communes pouvaient transférer des compétences optionnelles, avec effet au 1^{er} janvier 2019, notamment les compétences IRVE et éclairage public option A ou B.

Une délibération a été approuvée en ce sens le 15/11/2018 pour les communes de HOLQUE, NEUF-BERQUIN, SAINT -JANS-CAPPEL, STEENVOORDE, STEENWERCK

Deux nouvelles délibérations nous sont parvenues pour les Communes de Blaringhem et Boeschepe. Le SIECF est amené à délibérer de manière concordante pour l'adhésion de ces 2 communes aux compétences optionnelles suivantes :

Commune	Compétence transférée au 1 ^{er} janvier 2019	Date de la délibération communale
BLARINGHEM	Eclairage Public Option A	18/12/2018
BOESCHEPE	Eclairage Public Option A	07/06/2018

Adoption

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Délibération N° 310119/D14 - Information sur les décisions prises par le Président et le Bureau

Exposé et proposition – Rapport de M Michel DECOOL – Président :

En application de la délibération du Comité en date du 5 mai 2014, le Président rend compte des décisions du Président et du Bureau du SIECF.

Numéro de décision	Nature	Objet
Décision du 18/10/2018	Contentieux	Contentieux au Tribunal Administratif de Lille TA N° 1809082-2 Défense du SIECF assurée par Me I Enard bazire
Bureau du 15/11/2018	Marchés publics	Attribution du marché de maintenance de l'éclairage public, feux tricolores, IRVE et petits travaux divers à SATELEC
Décision du 15/11/2018	Marchés publics	Remplacement chaudière vétuste bâtiment du 30 rue Warein à Hazebrouck par entreprise TRUYEN
Bureau du 15/11/2018	RH	Convention avec le CDG 59 pour la prestation de paie à compter du 01/01/2019
Décision du 06/12/2018	Marchés publics	Attribution des marchés subséquents Pour l'achat groupé d'énergie Lot 1 : EDF Lot 2 : ENGIE Lot 3 : PRIMAGAZ Lot 4 : CARON
Décision du 31/12/2018	Marchés publics	Acquisition d'un logiciel EP et DT DICT : Smartgéo
Bureau du 11 janvier 2019	Marchés publics	Lancement d'un marché de travaux EP, feux tricolores, IRVE

Le comité prend acte de ces décisions.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

Les délibérations sont certifiées exécutoire en vertu de leur publication et de leur réception au contrôle de légalité.

Jean-Luc CLEENEWERCK
Secrétaire de séance



Michel DECOOL,
Président du SIECF


